

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Auch, l e 19 j anv i er 2026

INFORMATION

Fermeture exceptionnelle de la préfecture et des sous-préfectures

Le jeudi 22 janvier 2026, les services de la préfecture et des sous-préfectures de Condom et Mirande seront exceptionnellement ouverts au public selon les horaires suivants :

Préfecture d'Auch

8h30 à 11h00 et de 14h30 à 17h00.

Sous-préfecture de Condom

de 9h00 à 10h15.

Sous-préfecture de Mirande

de 8h30 à 10h30 et de 15h00 à 16h00.

Vous pouvez consulter toutes les informations relatives à vos démarches administratives sur le site Internet des services de l'État dans le Gers :
www.gers.gouv.fr